

BILAN DE LÉGISLATURE **PAYERNE**

2021 - 2026

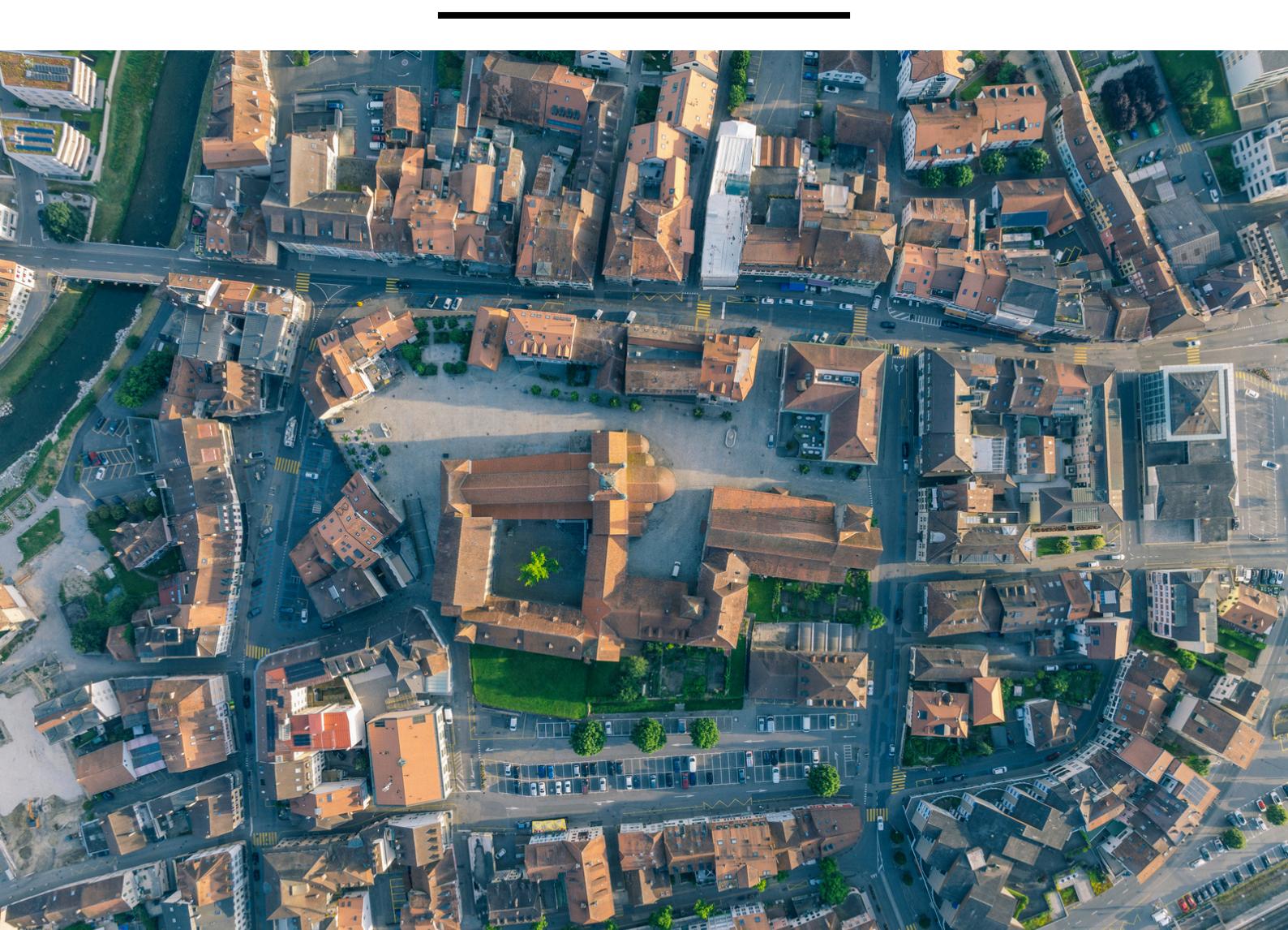


VILLE D'AMBITIONS

Payerne

SOMMAIRE

Ville d'ambitions	3
Ville de demain	4 - 5
Ville d'actions	6 - 7
Ville d'entreprises	8 - 9
Ville de connexions	10 - 11
Conclusions	12



VILLE D'AMBITIONS

Le 4 avril 2022, la Municipalité présentait son programme de législature pour les années 2021 à 2026. Ce programme, intitulé Ville d'Ambitions, élaboré autour de quatre axes principaux, traçait les grandes orientations souhaitées pour le développement de la Ville sur le long terme. Il s'agissait avant tout d'un cadre de réflexion et d'action, destiné à guider les décisions municipales au fil de la législature.

Aujourd'hui, ce bilan propose un regard rétrospectif sur les démarches entreprises et les projets amorcés dans le cadre de ces quatre axes : Ville de demain, Ville d'entreprises, Ville d'actions et Ville de connexions. S'il ne s'agit pas d'un aboutissement, ce document illustre la dynamique engagée et les efforts déployés pour faire avancer la Ville dans la direction fixée en début de législature.

VILLE DE DEMAIN

L'axe « **Ville de demain** » a orienté les réflexions autour d'un développement urbain durable, respectueux des aspirations de la population actuelle et des générations futures. Les démarches initiées en matière d'aménagement, de mobilité, de gestion des déchets ou encore de préservation des espaces verts ont contribué à poser les bases d'une évolution plus harmonieuse du cadre de vie.

VILLE D'ENTREPRISES

Avec l'axe « **Ville d'entreprises** », la Municipalité a poursuivi sa volonté de renforcer l'attractivité économique de Payerne. Les actions menées ont visé à soutenir le commerce local, encourager l'entrepreneuriat et consolider le développement de la zone Aéropôle. Ces initiatives s'inscrivent dans une perspective à long terme, visant à positionner Payerne comme un pôle économique dynamique et innovant.

VILLE D'ACTIONS

L'axe « **Ville d'actions** » a rappelé l'importance du lien social et du bien-être collectif. Tout au long de la législature, la Municipalité a cherché à soutenir les associations locales, à encourager la participation citoyenne et à favoriser la cohésion entre les différentes composantes de la population, notamment à travers des initiatives en faveur de la jeunesse, des seniors et de l'intégration.

VILLE DE CONNEXIONS

Enfin, sous l'axe « **Ville de connexions** », la Municipalité a veillé à renforcer la coordination interne et la collaboration avec les divers partenaires du territoire. Cette approche permet d'ores et déjà l'amélioration de la circulation de l'information, la mise en réseau des acteurs et la mise en œuvre progressive de plusieurs projets structurants.

Ce bilan de la législature 2021–2026 témoigne des orientations suivies, des chantiers engagés et des réflexions poursuivies durant ces cinq années. Il met en évidence la volonté de la Municipalité d'inscrire son action dans une vision de long terme.

La liste des mesures réalisées n'est pas exhaustive.



VILLE DE DEMAIN

L'axe Ville de demain traduit la volonté de la Municipalité d'inscrire le développement de Payerne dans une perspective durable et tournée vers l'avenir. Tout au long de la législature, les réflexions et actions entreprises ont cherché à concilier la qualité du cadre de vie, la préservation de l'environnement et l'évolution harmonieuse du territoire. Cet axe s'est appuyé sur une approche globale, visant à adapter la Ville aux défis environnementaux, énergétiques et sociétaux actuels, tout en préparant les conditions d'un développement équilibré pour les années à venir.

Les différentes initiatives menées dans ce cadre témoignent de la volonté municipale de faire progresser la Ville de manière cohérente, en tenant compte à la fois des besoins de la population, des ressources disponibles et des exigences de durabilité.

Durabilité, engagement en faveur du climat et des énergies renouvelables

Mesures réalisées :

- rénovation de bâtiments communaux (habitat et rural Grange de la Ville et bâtiment Chemin Neuf) ;
- création d'un partenariat public privé Payerne Energies SA pour le développement du chauffage à distance (CAD) ;
- élaboration et mise en œuvre d'un programme de subventions communales (mobilité, biodiversité, efficacité énergétique, production d'énergie renouvelable) pour la population ;
- réalisation de la première renaturation d'un cours d'eau en milieu urbain ;
- mise en place d'indicateurs et de la gouvernance de la réduction des gaz à effet de serre de l'Administration communale et du territoire ;
- obtention du Label Gold Cité de l'Energie décerné à l'échelle européenne.

Aménagement du territoire et mise à jour des plans d'affectation communaux

Mesures réalisées :

- établissement des documents constitutifs du Plan d'Affectation communal (PACom) ainsi que du règlement y relatif en vue de l'examen préalable ;
- révision de diverses planifications territoriales : PA des Hameaux, HIB, A la Coulaz 2 ;
- définition des zones d'activités sur le territoire communal en lien avec la stratégie régionale des zones d'activités, dans le cadre du Plan directeur régional.

Forêt, compréhension de la vie des bois

Mesures réalisées :

- organisation de journées découvertes en collaboration avec le groupement forestier Broye-Vully ;
- création d'un sentier didactique, en cours se terminera au printemps 2026.

Mobilité, intensification d'une mobilité incluant tous les usagers

Mesures réalisées :

- réalisation d'un schéma directeur des mobilité ;
- mise en place de la deuxième ligne de bus urbain ;
- lancement d'un Mandat d'études parallèles pour la requalification du centre-ville et développement du projet lauréat et des différents enjeux stratégiques ;
- réalisation de l'étude préalable pour la transformation de l'interface de la gare et lancement de la phase d'avant-projet ;
- mise en place de la première zone 30, secteur Favez, avenue de la Colline, Montriant.

Eau, poursuite du développement du réseau et gestion de la qualité de l'eau

Mesures réalisées :

- réalisation de la mise en séparatif de plusieurs quartiers de la Ville (Avenue Général-Jomini, route de Grandcour, Avenue du Stade, Grand'Rue) ;
- recherche de nouvelles sources de ressources en eau.

Déchets, meilleure gestion

Mesures réalisées :

- création d'un réseau de moloks ;
- création d'une ressourcerie ;
- mise en place d'une déchetterie mobile gérée par la Commune.

Espaces verts, augmentation des lieux arborisés au centre-ville

Mesures réalisées :

- réalisation du nouveau parc Aimée Rapin ;
- mise en œuvre de projets soutenant l'adaptation au changement climatique : désimperméabilisation de deux parkings, plantation de 212 arbres et 1621 arbustes, aménagement du parc Silence.



VILLE D'ACTIONS

À travers l'axe Ville d'actions, la Municipalité a cherché à renforcer l'attractivité et la qualité de vie à Payerne en agissant dans des domaines proches du quotidien de la population. Les efforts ont porté sur l'entretien et l'amélioration des infrastructures communales, le développement d'une offre sportive, culturelle et touristique diversifiée, ainsi que sur la mise en valeur du patrimoine bâti. Cet axe a également permis de poursuivre les réflexions et projets liés à la santé, à l'école et à la sécurité, avec pour objectif de garantir des prestations adaptées aux besoins actuels et futurs.

Dans cet esprit, la Municipalité a souhaité consolider les conditions d'un cadre de vie dynamique, fonctionnel et attractif pour l'ensemble des habitantes et habitants.

Sport, amélioration des infrastructures communales

Mesures réalisées :

- réalisation d'une nouvelle zone de loisirs (skatepark, table de ping-pong et fitpack) ;
- rénovation du tennis (terrains, club house, création d'un tennis park) en cours ;
- participation financières aux nouveaux équipements de la piscine ;
- étude de faisabilité sur la zone sportive, en cours ;
- réfections de diverses installations du Stade municipal et aménagements du terrain du Mont Tendre en cours.

Patrimoine bâti, valorisation des bâtiments historiques

Mesures réalisées :

- mise en place d'appel à projets aux Abattoirs ;
- soutien et mise à disposition des Abattoirs pour la réalisation d'événements.

Santé, participation à l'évolution de la qualité de l'offre

Mesures réalisées :

- construction d'un nouvel EMS aux Rives de la Broye (création d'un nouveau Plan d'Affectation, négociations foncières et vente du terrain à FOREMS).

Sécurité, augmentation du sentiment de sécurité

Mesures réalisées :

- renforcement de la présence des Agentes et Agents de sécurité publique dans les quartiers ;
- intégration au budget 2026 de gendarmes- îlotiers.

Culture, accroissement de l'offre culturelle

Mesures réalisées :

- maintien du soutien aux manifestations culturelles ;
- contribution à la candidature de l'Abbatiale au réseau des sites clunisiens européens.

Population, intégration de toutes et tous

Mesures réalisées :

- mise en place d'une déléguée aux seniors ;
- mise en place d'une déléguée à la petite enfance ;
- développement de l'offre de cours de français.

Tourisme, renforcement de l'attractivité touristique payernoise

Mesures réalisées :

- réévaluation de la participation et de la collaboration avec l'office du tourisme.

Scolaire et parascolaire, harmonisation des infrastructures existantes futures

Mesures réalisées :

- réalisation d'une étude démographique pour le développement des sites en collaboration avec l'Association Scolaire Intercommunale de Payerne et Environs (ASIQUE).



VILLE D'ENTREPRISES

L'axe Ville d'entreprises a orienté la réflexion municipale autour du rôle économique de Payerne et de son potentiel de développement. Tout au long de la législature, la Municipalité a poursuivi ses efforts pour maintenir des conditions favorables à l'activité économique locale et pour encourager les initiatives entrepreneuriales. Des échanges et démarches ont été engagés afin de soutenir le commerce de proximité, d'accompagner la création d'entreprises et de poursuivre la réflexion autour du développement du site d'Aéropôle.

Ces actions s'inscrivent dans une volonté de renforcer, sur le long terme, l'attractivité économique et la vitalité du territoire payernois.

Economie, poursuite du développement d'Aéropôle

Mesures réalisées :

- crédit d'études pour la réalisation d'un Master Plan pour Aéropôle I et II ;
- mise en place d'un comité de gestion ;
- vente à terme conditionnelle à Supra Switzerland Machined Parts SA.

Commerce local, amélioration des conditions cadres des commerces

Mesures réalisées :

- mandat en cours à l'Institut du management des villes et du territoire (IMVT) afin d'établir une analyse détaillée de la situation des commerces au centre-ville à partir de données statistiques.

Encouragement à l'entreprenariat, accompagnement à la création / l'implantation d'entreprises à valeur ajoutée

Mesures réalisées :

- prêt sans intérêts aux commerces.





VILLE DE CONNEXIONS

La Ville de Payerne a poursuivi l'adaptation de son Administration afin de répondre aux défis croissants liés à son développement en centre urbain. L'évolution du secteur informatique et la prise en compte des enjeux de cybersécurité ont constitué des priorités pour garantir des services modernes et sécurisés.

La Municipalité a engagé des démarches pour harmoniser et optimiser les processus internes. Ces actions visent à renforcer l'efficacité et la réactivité de l'administration.

Enfin, une attention particulière a été portée au développement de la communication, tant avec la population qu'avec le personnel communal et les partenaires externes, afin de renforcer la transparence et la cohésion au sein de la collectivité.

Informatique, consolidation des outils actuels

Mesures réalisées :

- modernisation et optimisation des outils informatiques ;
- développement de la cybersécurité.

Gestion de projet, création de processus

Mesures réalisées :

- initiation du projet lean office et transition numérique.

Ressources financières et humaines, anticipation des besoins

Mesures réalisées :

- réorganisation de l'Administration communale ;
- analyse de l'organisation de la Municipalité.

Communication, spécialisation des compétences

Mesures réalisées :

- engagement d'une personne en charge de la communication ;
- refonte de l'identité visuelle et de la charte graphique en cours.



CONCLUSIONS

Au terme de cette législature, la Municipalité de Payerne dresse un bilan marqué par le dynamisme, l'innovation et la volonté constante d'agir pour le bien-être de la population. Ces cinq années ont permis de concrétiser des projets structurants.

La Ville a affirmé son rôle de centre régional attractif et de partenaire de confiance, en soutenant la vie associative, en valorisant son patrimoine, en développant l'Aéropôle et en renforçant les services publics au bénéfice de toutes et tous.

L'Administration communale s'est modernisée, s'adaptant aux nouveaux défis technologiques et organisationnels, tout en plaçant la proximité et la transparence au cœur de son action.

Ce bilan illustre l'engagement de la Municipalité à construire une ville vivante, solidaire et tournée vers l'avenir. Forte de ces réalisations, Payerne aborde les prochaines années avec ambition et confiance, fidèle à sa volonté de poursuivre un développement harmonieux et durable au service de sa population.

L. Voinçon



Syndic

N. Schmid



Municipal

M. Picinali



Municipale

E. Noverraz



Municipal

J. Henchoz



Municipal





Municipalité de Payerne

Hôtel de Ville
Rue de Savoie 1
1530 Payerne

commune@payerne.ch
www.payerne.ch

Publié le 20 novembre 2025
Photos : Jo Bersier

Payerne